

24 SEPTEMBRE
2024

JE VOTE CGT

Votre avenir se joue maintenant

VOTEZ CGT

Pendant ces cinq dernières années, la CGT a été proche de vous, combative et constructive.

Elle a défendu efficacement vos intérêts, indifféremment de votre catégorie sociale, ouvriers, cadre ou Etam.

Et maintenant cadre ou non cadre

Ne pas accepter :

Annualisation du temps de travail

Déroger à votre contrat de travail

Regardez la vidéo en flashant ce QR CODE



VOTEZ CGT

Mohed ALTRAD = remise en cause de tous les accords d'entreprise.

CGT = halte à la destruction de tous ces accords et aux départs des salariés.

Pour garder nos acquis.

RESTONS MAJORITAIRE à plus de 50% pour garantir nos accords

D A N G E R

La CGT majoritaire restera vigilante et défendra avec vigueur et conviction, votre vie de famille, vos conditions de travail et votre santé. Avant la signature d'un accord, la CGT s'engage à vous consulter par l'intermédiaire de vos représentants de proximité et des Délégués Syndicaux.



La CGT continuera à se battre seule pour garder nos grands CSE afin de garantir des activités sociales et culturelles de qualité.

Et non en 13 petits CSE comme le veut la direction, la FO, la CFDT et la CFE-CGC

Donner de la force à la CGT, c'est voir peser vos idées chez ENDEL.

REPRESENTATIVITE : CHAQUE VOIX COMPTE

La représentativité se détermine au premier tour du 24 septembre au 2 octobre 2024, il est primordial d'aller voter CGT au 1^{er} tour afin de rester majoritaire à plus de 50% pour négocier et sauvegarder nos accords. La représentativité est calculée sur les suffrages obtenus aux élections du CSE au premier tour, tous collègues confondus (Cadres et non-Cadres).



L'ADN DE LA CGT

L'efficacité au quotidien



Pour une égalité de traitement

Pour une amélioration de la nouvelle convention collective

Pour une meilleure solidarité entre tous les salariés

Contre la souffrance au travail dans tous les domaines d'activité

Contre la mise en place des 13 petits CSE qui ne fera que nous fragiliser devant l'actionnaire et ses collabos-rateurs

Contre l'annualisation du temps de travail

Contre la remise en cause de tous nos acquis

Et pendant ce temps-là !

La CGT dit, la CGT fait !

La CGT et ses représentants ont participé à TOUTES les négociations et réunions avec vos revendications, nos propositions et nos convictions, ce qui n'est pas le cas de certaines OS...

- Amélioration de la nouvelle convention collective que les traites ont signée :
 - Maintien de la majoration pour travail exceptionnel de nuit (100%)
 - Augmentation de la majoration (150%) en cas de travail un jour férié
 - Valeur du point utilisée pour le calcul de la prime d'ancienneté portée à 5,70€
 - Négociation pour que les cadres aient la possibilité de ne plus être forfaitisés
- Négociation et signature d'un accord handicap
- Négociation et signature d'un accord de participation égalitaire
- Prime sédentaire doublée à 400 €
- Prime de vacances portée à 400 €
- Maintien de l'accord temps de travail et déplacement
- Nombreuses interventions pour la défense des intérêts des salariés :
 - Assistance entretien préalable, Accompagnement prud'homal
 - Courriers et dossiers, interpellation service RH
- Actions pour préserver la santé des salariés :
 - Enquêtes CSSCT, Amélioration des conditions de travail
 - DGI a la suite d'exposition aux produits CMR

